

(Haute-Vienne)

-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**

L'an deux mil treize, le six juin à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 28 mai 2013

Présents : Ballot M, Biron J, Bouby F, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Riboulet J (représente Daude C), Dolley A, Cluzel M (remplace Dupont M.), Faye JP, Hanicot J, Kocir C (remplace Lissandre A.), Menucelli T, Maunoury F (remplace Merliaud C), Lacouturiere B, Moutarde N, Sudron F (remplace Pasquet R) , Perducat D, Pons G, Royer G, Besse G (remplace Serru D), Serru MC, Tessier MC, Vignon F, Werthmann G.

Absents excusés : Bataille JL, Gane I, Merliaud Christian, Pasquet R, Perigaud C, Serru D, Meunier JP, De Lagausie C.

Suppléants non votants : Alcolea J, Nicolas JC.

-----  
**Transfert de charges et allocations compensatrices**

Après la réunion de la Commission locale d'évaluation des transferts des charges du jeudi 04 avril 2013 et de l'avis favorable émis par cette dernière, **le Conseil Communautaire adopte le nouveau tableau d'allocation de compensation de charges présenté ci dessous (Commune d'Eymoutiers et Peyrat la Château) :**

COMMUNE	Bases d'imposition 2004	Produit 2004 dont comp. part salaires	Evaluation des charges nettes transférées	Allocation de compensation
BEAUMONT DU LAC	126 313 €	31 124 €	5 799 €	25 325€
BUJALEUF	721 734 €	142 668 €	16 523 €	126 145 €
CHEISSOUX	17 909 €	4 711 €	5 937 €	- 1 226 €
DOMPS	166 927 €	45 206 €	3 337 €	41 869 €
EYMOUTIERS	2 160 416 €	606 938 €	172 217€	434 721 €
NEDDE	147 822 €	40 153 €	18 660 €	21 493 €
PEYRAT LE CHÂTEAU	1 641 150 €	483 871 €	64 980 €	418 891 €
REMPNAT	33 473 €	8 671 €	6 036 €	2 635 €
ST AMAND LE PETIT	7 098 €	2 094€	4 600 €	- 2 506 €
STE ANNE ST PRIEST	0 €	0 €	3 672 €	- 3 672 €
ST JULIEN LE PETIT	405 673 €	113 984 €	10 975 €	103009 €

Pour copie conforme :  
Le 13 juin 2013  
Le Président